



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/1045  
9 novembre 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 9 NOVEMBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉTHIOPIE AUPRÈS  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une déclaration publiée le 9 novembre 1998 par le porte-parole du Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie au sujet de la proposition de paix de l'Organisation de l'unité africaine concernant le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, adoptée par le Comité des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine à sa réunion tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) les 7 et 8 novembre 1998 (voir annexe).

Je tiens à souligner que l'Éthiopie a accepté la proposition de paix susmentionnée, considérant qu'elle est fondée sur les principes que défend l'Organisation de l'unité africaine et sur la décision adoptée lors du trente-quatrième sommet de l'Organisation, tenu à Ouagadougou au mois de juin 1998.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Duri MOHAMMED

ANNEXE

Déclaration relative à la proposition de paix de l'Organisation de l'unité africaine concernant le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée publiée par le porte-parole du Gouvernement éthiopien le 9 novembre 1998

Un comité de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est réuni à la fin de la semaine dernière à Ouagadougou, a soumis une proposition de paix à l'Éthiopie et à l'Érythrée. La proposition reprenait la précédente résolution de l'Organisation de l'unité africaine prévoyant que l'Érythrée devrait se retirer de Badme et de ses environs jusqu'aux positions qu'elle occupait avant le 12 mai et que l'administration civile éthiopienne devait reprendre sa place.

La délégation éthiopienne, qui était dirigée par le Premier Ministre, M. Meles Zenawi, a demandé des précisions sur certains points. Il importait en effet que tous les points soient parfaitement clairs, considérant en particulier la tendance du Gouvernement érythréen à faire preuve de sélectivité s'agissant des faits qui se dégagent de ces réunions. Ayant examiné la proposition et satisfaite des précisions données, l'Éthiopie a accepté sans réserve le plan proposé par l'Organisation de l'unité africaine.

Par contre, l'Érythrée a rejeté le plan proposé, réitérant qu'elle ne pourrait jamais accepter de se retirer.

Cette réponse méprisante est fidèle aux déclarations qu'a faites jusqu'ici le Président Isaias Afwerki, qui a dit : "Nous y sommes depuis toujours [à Badme] et nous n'en partirons pas" et "le retrait de l'Érythrée de Badme est tout aussi impensable que de croire que le soleil ne se lèvera plus".

En rejetant encore une fois une solution pacifique, l'Érythrée continue à agir comme elle l'a toujours fait : mépris des pays voisins, absence totale de considération pour l'Organisation de l'unité africaine et les efforts qu'elle déploie, mépris flagrant du droit international et des organes internationaux dont elle a rejeté les vues de façon si significative.

-----